CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

NOUVEAU RAPPORT

FAIT

PAR FERROUX,

Au nom d'une commiſſion ſpéciale, composée des Repréſentans du peuple REGNIER, GUMERY, BARBÉ-MARBOIS, HARMAND & FERROUX;

Sur la réſolution du 7 nivôſe, relative aux ſalines de la République.

Séance du 8 Thermidor, an V.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Les obſervations qu'a faites à cette tribune notre collègue Barbé-Marbois, ſur la réſolution relative aux ſalines de la République, ayant été renvoyées à votre commiſſion;

elle les a examinées avec toute l'attention & l'intérêt qu'inspirent la conservation & l'amélioration d'usines aussi importantes sous le rapport du revenu public, que précieuses aux départemens qui font usage des sels de ces usines.

Je viens aujourd'hui vous apporter le résultat auquel la majorité de la commission s'est attachée, pour vous mettre dans le cas de prononcer définitivement sur cette affaire, dont le Corps législatif s'occupe depuis plus de quinze mois.

Il faut cependant le dire au Conseil : ces nombreuses discussions qui ont eu lieu sur l'affermage des salines, cette sage lenteur à ne s'arrêter que là où le point de vue d'intérêt public est bien fixe, profiteront au trésor national : sans doute que le Conseil ne pourroit souffrir sciemment que les bénéfices ou produits des salines tournassent à l'avantage de quelques ambitieux, de quelques spéculateurs, qui, sous le prétexte si ordinaire de bien public, convoitent avidement l'exploitation des salines pour en faire leur domaine particulier.

Dans les rapports que j'ai présentés au Conseil, je n'ai point dissimulé les inconvéniens du mode d'affermage; &, si, pour déférer au vœu de la majorité de la commission dont j'étois alors, comme j'en suis encore aujourd'hui l'organe, j'ai conclu cependant à l'adoption de la résolution du 7 nivôse, qui donne la préférence à la ferme, c'étoit parce que nous n'avions point reçu les renseignemens, les états de situation au vrai, qui nous ont été remis depuis l'adjonction de notre collègue Barbé-Marbois. Pour éclairer votre décision, je vous donnerai rapidement connoissance de ces nouveaux états; mais, avant tout, pour prévenir quelques reproches de versatilité qu'on pourroit faire à votre commission, je crois devoir vous dire un mot de sa conduite.

Lorsqu'elle vous proposa d'adopter la résolution du 7 nivôse, elle ne le fit que sur le tableau produit au Conseil des Cinq-Cents, qui présentoit les salines dans un état de

dégradation & de dénuement abſolu : point de ſels dans les magaſins ; point d'approviſionnemens en combuſtibles ; point d'argent pour faciliter les tranſports, pour payer les ouvriers & employés, pour entretenir les bâtimens, ou ſubvenir à des réparations urgentes ; point de moyens de la part du gouvernement pour faire diſparoître tous ces maux ; offres ſéduiſantes, au contraire, par une compagnie financière d'avancer au gouvernement 3 à 4 millions ſur les produits des ſalines, pour obvier à toutes ces chances fâcheuſes. Cet état de choſes, vraiment affligeant, ſembloit pouvoir juſtifier la commiſſion ſur la meſure qu'elle vous propoſoit alors, parce qu'elle ne voyoit rien de pis que d'expoſer les ſalines à périr, les départemens à ſe plaindre, & nos amis les braves Suiſſes à nous accuſer.

Elle ſe détermina donc, quoiqu'à regret, puiſque les circonſtances la dominoient, à vous propoſer l'adoption de la réſolution précitée.

Mais munie aujourd'hui de renſeignemens ſûrs, d'états précieux, de réſultats ſatisfaiſans, que la crainte de voir une ſuperbe exploitation paſſer entre des mains étrangères peut bien avoir rendus tels, en faiſant redoubler de zèle & d'activité tous les prépoſés aux ſalines, elle ſe conforme au temps ; & c'eſt avec une ſorte de jouiſſance qu'elle vous rappelle que la ſage lenteur de votre délibération aura tourné au profit du tréſor public.

Quant à quelque reproche dont il ſeroit poſſible que je fuſſe l'objet, parce que je défends les intérêts de la République ſous le mode de régie, tandis que, dans mes précédens rapports, j'ai conclu en faveur de l'affermage ; mes collègues voudront bien ſe rappeler que je développai avec force tous les inconvéniens attachés à la réſolution : je déclare, au ſurplus, que je mets de la gloire à revenir, pour mon compte, d'une opinion que je crois aujourd'hui déſavantageuſe à la choſe publique ; & que je ſacrifie avec plaiſir mon amour-propre à l'intérêt de mon pays.

Il faut tirer le rideau ſans doute ſur quatre années d'o-

rages révolutionnaires ; mais il ne faut pas favoriser des gains illicites qui ne feroient que l'effet de la détresse du gouvernement.

Quoi ! parce que le robespierrisme auroit infecté la morale, la politique & le commerce ; parce qu'une compagnie, en voyant des établissemens nationaux échappés au vandalisme, croiroit en secret trouver un bénéfice de dix millions dans l'avance de trois ou quatre millions qu'elle promettroit, sous prétexte de remonter ces établissemens ; nous, citoyens collègues, chargés de veiller spécialement au sage emploi des finances, produit des sueurs du peuple, nous irions, comme des fils de famille inexpérimentés, nous livrer à la séduction d'une promesse d'avance dont l'Etat paieroit cher l'intérêt, & mettre le gouvernement dans la dépendance d'avides spéculateurs ! Non, citoyens collègues, dès qu'il nous est démontré, & que nous allons vous prouver par les derniers états de situation des salines, que nous pouvons arracher le gouvernement à la tutèle des agioteurs, ou compagnies financières qui ne spéculent plus aujourd'hui que sur la fortune nationale, & dont le luxe contrastant si inhumainement avec la misère publique, scandalise les hommes de bien en même temps qu'il irrite le peuple, & balance les vrais amis de la liberté entre l'insolence & la vilité ; non, nous ne devons point hésiter à nous affranchir nous-mêmes du joug de ces prêteurs à usure, & à déclarer au Directoire, aux ministres & à tous les dépositaires de l'autorité publique, que nous serons sourds aux demandes importunes, & aux offres prétendues généreuses de ces vampires révolutionnaires qui se disent si faussement républicains.

Je vous ai avancé, citoyens collègues, que lorsque cette résolution très-captieuse, très-compliquée, nous fut envoyée, tout paroissoit délâbré, perdu dans les salines ; aussi fut-ce dans cet état où des spéculations anti-civiques les avoient faussement présentées, qu'on voulut les prendre pour les avoir à vil prix.

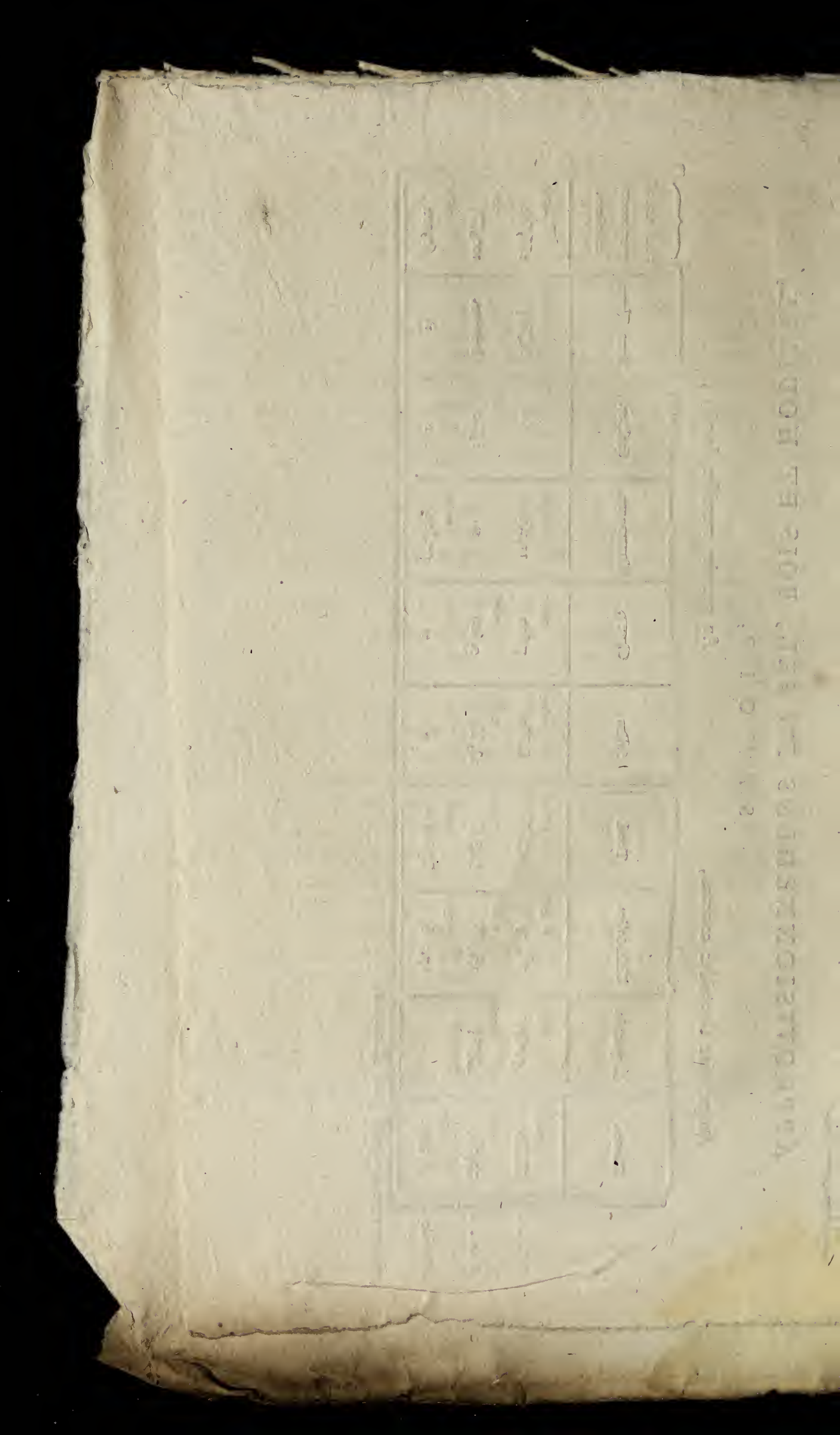
Depuis quelques mois l'éveil ayant été donné, elles ont,

SALINES.

APPROVISIONNEMENS EN SEL, BOIS ET HOUILLE, SAVOIR,

	Au premier thermidor courant,				Au premier messidor dernier,					
	Dieuze.	Moyenvic.	Chât.-Salins.	Total.	Salins.	Chaux.	Montmorot.	Saulnot.	Mont-Blanc.	Total général pour toutes les salines.
Sel. . .	quint. 55,650	quint. 9,087	quint. 26,579	quint. 91,315	quint. 8,850	quint. 7,690	quint. 11,051	quint. 60	quint. 36,614	quint. 155,600
Bois . .	cord. 35,524	cord. 28,851	cord. 17,966	cord. 82,343	cord. 13,661	cord. 2,620	»	cord. 1,860	*inconnu.*	cord. 100,484
Houille. .	quint. 16,886		quint. 17,925	quint. 34,811	»	»	quint. 27,300	»	»	quint. 62,112

Nouveau rapport par Ferroux.



comme par magie, repris une physionomie satisfaisante. Je vous ai promis une connoissance succinte de leur état au premier messidor, état amélioré encore au premier de ce mois : je vais vous la donner pour asseoir votre conviction en faveur de l'avis par lequel je terminerai au nom de la majorité de votre commission.

Les salines de la première & deuxième division, c'est-à-dire, celles de la Meurthe & du Jura principalement, ont produit, dans les neuf mois expirés au premier messidor dernier, près de quatre cent mille quintaux, sans parler des quantités existantes dans les salines du Mont-Blanc, qui s'élèvent à plus de trente-six mille quintaux. Je dois vous faire observer, citoyens collègues, qu'au premier vendémiaire dernier les salines manquoient de tout, par l'effet du discrédit du papier-monnoie ; qu'alors les contingens à fournir aux départemens étoient arriérés ; qu'enfin la détresse sur tous les points du service étoit à son comble.

On vient de me remettre un état de situation qui présentoit dans les salines de la Meurthe au premier thermidor, & dans le autres salines au premier messidor, des approvisionnemens de cent cinquante-cinq mille six cents quintaux en sel ; de cent mille quatre cent quatre-vingt-quatre cordes en bois, & de soixante-deux mille cent douze quintaux en houille.

Enfin, avec les approvisionnemens actuels de ces combustibles, il y a de quoi fabriquer plus d'un million de quintaux de sel, qui, à raison de 10 livres le quintal, peuvent donner au trésor public à-peu-près 10 millions, sauf les frais ordinaires d'exploitation ; & nous irions légérement remettre ces approvisionnemens, cet or qui appartient à la nation, à des hommes dont l'avidité est la plus cruelle ennemie de l'intérêt public ! Non, citoyens collègues, vous ne vous laisserez point séduire par leurs propositions astucieuses ; vous n'accepterez point leurs offres perfides.

En faisant connoître au Directoire exécutif que votre intention bien prononcée est de vous soustraire au joug des traitans, & de faire prélever sur les produits de la vente un

cinquième annuel & ſpécial pour l'entretien des bâtimens & uſines, pour les réparations urgentes, nouvelles conſtructions & améliorations néceſſaires, il pourra employer à cet effet près de 2 millions ſur le million de quintaux que les approviſionnemens actuels doivent fournir; & alors tous les bénéfices excédans retourneront au profit ſeul du tréſor public; les ſommes mêmes dépenſées pour la choſe en accroîtront les recettes : il ne faut dans le Pouvoir exécutif que volonté de bien faire, intelligence & fermeté dans les moyens d'exécution; enfin, ſurveillance active ſur tout ce qui compoſe l'adminiſtration. En manifeſtant notre intention imperturbable de faire marcher toutes les autorités ſur la ligne droite que nous ſuivrons les premiers, d'approuver ou d'improuver publiquement, nous verrons, citoyens collègues, l'ordre & l'abondance renaître, la tranquillité & la confiance ſe rétablir, tous les mouvemens ſe régulariſer; enfin le bonheur public, l'objet de nos vœux, s'affermir.

Si, pour vous entraîner dans une incertitude dont on chercheroit à profiter, on vous oppoſoit la déciſion récente que vous avez priſe ſur les poſtes, dont vous avez rejeté la réſolution, ſous prétexte qu'elle offroit une régie; je dirois d'abord que le rapport n'eſt point identique, qu'on peut mettre telle branche de revenu national en ferme, & telle autre en régie, ſuivant ce qu'exigent les circonſtances & l'intérêt public; qu'une des conſidérations, d'ailleurs, qui ſemble avoir porté le Conſeil à rejeter cette réſolution, a été l'inſertion de quelques articles diſſonans avec la conſtitution; comme celui de mettre en réquiſition les employés, & de les réduire à l'impuiſſance honteuſe de prendre les armes pour la défenſe de la patrie. Je me perſuade que les motifs allégués par notre collègue Baudin dans ſon rapport ſur les poſtes, motifs qui vous ſont encore préſens, détruiroient, par la comparaiſon, toute eſpèce d'analogie entre les poſtes & les ſalines.

Je dois de plus à ma conſcience de dire qu'il exiſte chez les habitans des départemens qui font uſage des ſels

de nos ſalines, une telle habitude, une telle ſatisfaction d'être immédiatement ſous la main du gouvernement qu'ils regardent, & avec raiſon, comme plus paternel que ne peut l'être une compagnie financière, chargée d'exploiter à ſon profit, que leur annoncer la ferme, c'eſt les livrer à la méfiance & aux murmures : c'eſt d'ailleurs décourager les ouvriers des uſines; c'eſt éloigner enfin au lieu de rapprocher, lorſque le gouvernement ne doit chercher que les moyens de réunir & d'attacher. Quelles plaintes d'ailleurs ne feroient pas entendre les employés & ouvriers qui ont des retraites, comme ceux qui ont droit d'y prétendre, ſi l'intérêt du fermier reſtreignoit ou anéantiſſoit ce droit ?

Voulez-vous enfin, citoyens collègues, éviter le dépeuplement des contrées que vivifient les beaux établiſſemens des ſalines ? ne les donnez point à ferme.

Il ne ſuffit pas au légiſlateur de calculer des produits en numéraire; il doit conſidérer, avant tout, la morale, la politique & l'accroiſſement de la population, ſigne certain de la richeſſe d'un Etat, comme le travail en eſt la cauſe.

Il eſt reconnu que, dans toutes les fermes nationales, les fermiers font des fortunes immenſes aux dépens de la nation, ou qu'ils profitent de tous les événemens défavorables, s'ils ne les font pas naître eux-mêmes, pour harceler le gouvernement & en obtenir des indemnités : ainſi la République eſt toujours léſée. Conſervons-lui du moins une chance de bénéfices. On ne peut douter que la régie n'en procure plus encore que la ferme, ſi les choix des régiſſeurs tombent ſur des hommes probes, laborieux & intelligens, & ſi la ſurveillance immédiate du miniſtre des finances eſt auſſi active que ſévère.

Qu'on transforme la régie actuelle en régie intéreſſée avec un prix fixe de fabrication; qu'une portion des économies ſur cette fixation ſoit employée en encouragement pour tous les prépoſés & ouvriers, proportionnément aux talens, à l'activité & à l'exactitude de chacun; qu'une partie des

229

produits puiſſe être appliquée aux entretiens & améliorations ; alors on aura cumulé en faveur du tréſor public tous les bénéfices dont la choſe eſt ſuſceptible.

Je terminerai, citoyens collègues, par une conſidération qui doit frapper le Conſeil : c'eſt la preſque-certitude que les intéreſſés à l'adoption de la réſolution n'ont vu dans l'affermage de la fabrication qu'un échelon qui les conduiroit néceſſairement à la ferme abſolue. En effet, un premier projet pour ce dernier mode avoit d'abord été préſenté au Conſeil des Cinq-Cents : il éprouva des obſtacles ; on conſentit à l'amender en ſe bornant à la réſolution qui vous eſt aujourd'hui ſoumiſe : mais, comme l'a fort bien obſervé notre collègue Barbé-Marbois, cet amalgame ne pouvant manquer de jeter le déſordre & les plus grands embarras dans les deux ſervices de la régie & de la ferme, il eſt plus que préſumable que les fermiers profiteroient de cette circonſtance, pour obtenir la réunion de la fabrication & de la vente dans leurs mains, le tout ſous prétexte d'ordre & d'économie, mais au fait pour arriver à leur premier but : ainſi les ſources ſalées, les contingens & les traités ſeroient à la merci de compagnies qui ſont hors d'état de fournir une garantie ſuffiſante pour des objets auſſi importans.

D'après toutes ces conſidérations & celles du déſordre où l'action particulière de chacune des ſept à huit compagnies, dont l'admiſſion ſeroit poſſible, ne manqueroit pas de jeter un ſervice qui demande en tout unité de moyens & de volonté, la majorité de votre commiſſion vous propoſe de rejeter la réſolution du 7 nivôſe dernier ſur les ſalines.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,
Thermidor, an V.